

Attention, dernière rentrée en 2018 :
suite à la création de DNMADE, la MANAA sera abrogée en 2019

MANAA - MISE À NIVEAU EN ARTS APPLIQUÉS

Formation à temps plein en 1 an

COORDONNÉES DU CANDIDAT :

NOM

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

F

M

NOM DU RESPONSABLE LÉGAL

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

@

TÉL / PORTABLE

Avez-vous un handicap ? : oui non si oui, lequel :

ORIGINE SCOLAIRE DU CANDIDAT : Classe et établissement fréquentés en

2016/2017 :

2017/2018 :

Diplômes possédés :

Date : Signature du candidat majeur ou du représentant légal pour les mineurs :

PIÈCES À JOINDRE À CETTE DEMANDE D'ADMISSION :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- La photocopie du ou des diplômes obtenus
- Les photocopies des bulletins trimestriels ou semestriels :
1^{er} trimestre et 2^e trimestre 2017/2018
(+ 3^e trimestre 2017/2018 dès que possible)

- Adresser par courrier à l'Institut privé des métiers SEPR
46 rue Professeur Rochaix 69424 Lyon Cedex 03
un chèque de 50€ à l'ordre de la SEPR en indiquant votre nom,
prénom ainsi que l'intitulé du diplôme envisagé (ces frais de
dossier seront déduits du coût de la formation si vous êtes
retenu(e)).

COÛT ANNUEL DE LA FORMATION : 4 950 EUROS

MERCI DE RETOURNER LE DOSSIER COMPLET **AU PLUS TÔT** À :
institutdesmetiers@sepr.edu

*Les inscriptions seront clôturées lorsque toutes les places seront pourvues. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.
Ce dossier de candidature sera détruit à la fin de l'année civile pour les candidats non retenus.*